



1 an !

Depuis 1 an, nous vivons tous au rythme des préconisations et des règles nationales à appliquer selon les évolutions de ce satané virus.

Pour nous tous, ces contraintes pèsent sur nos vies familiales et professionnelles en limitant les contacts et les moments de détente.

Dans cette période, il devient encore plus important que les collectivités soient plus vigilantes aux attentes et aux opinions de chacun.

Malgré ce fonctionnement, les membres du conseil municipal gardent le contact avec les associations et les habitants afin de préparer l'avenir. A titre d'exemple, les travaux engagés à la salle polyvalente permettront à toutes et tous de se retrouver pour des moments de joie et de convivialité dans des conditions plus favorables.

En attendant de se retrouver dans de meilleures conditions, je vous encourage à respecter les consignes sanitaires pour vous-mêmes et tous vos proches.

Franck Bogey - Maire de Chavanod

## HORAIRES D'ACCUEIL MAIRIE & AGENCE POSTALE

### HORAIRES D'OUVERTURE

Le lundi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.  
Du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h (fermé l'après-midi).

### HORAIRES DE LEVÉE DU COURRIER

Lundi : 15h30 / Du mardi au vendredi : 12h.  
Samedi : pas de levée.

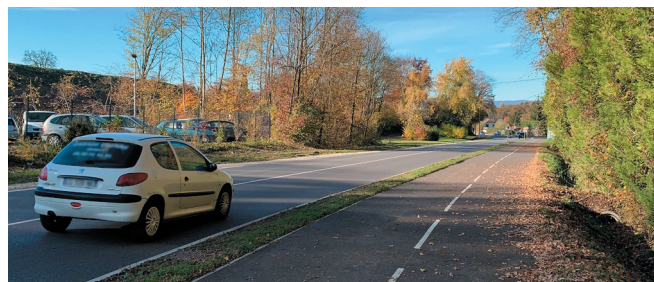


## TRAVAUX DE VOIRIES 2021

Défini par la commission travaux et aménagement du territoire de la commune de Chavanod, le programme de voirie 2021 comprendra :

- Les deux dernières tranches de l'aménagement piétonnier de la route des Gorges du Fier, permettant ainsi de joindre en toute sécurité la nouvelle Mairie à l'ancienne Mairie École en incluant une extension jusqu'au couvent.
- Une réfection importante d'enrobés sera réalisée sur la partie basse de la zone Altais avec des interventions de nuit afin de limiter l'impact sur les déplacements de la zone .
- Des aménagements de sécurité vont être testés sur la route du Champ de l'Ale pour limiter et contrôler la vitesse de cet axe interdit aux plus de 10 tonnes .
- La signalétique à travers les panneaux et le marquage au sol seront renforcés dans plusieurs secteurs de Chavanod, des réfections ciblées d'enrobés seront également réalisées pour sécuriser une partie des 35 km de nos routes communales.
- Le secteur de Champanod verra la dernière tranche de son cheminement piétonnier également terminé autour du lotissement des Acacias.

*Ces travaux qui se réaliseront principalement avant fin juillet, engendreront quelques perturbations sur notre commune ; nous comptons sur votre patience et votre civisme afin de traverser sereinement cette période.*



Concernant la 1<sup>ère</sup> phase de la voie verte, entre le secteur du Mont et le carrefour de la route de Maclamod, celle-ci fait l'objet de réserves de la part de la commune auprès du Grand Anancy qui pilote ce projet. Afin de faciliter l'accès des riverains à leur propriété pour l'entretien des haies, un busage du fossé est envisagé. La sécurité sera également améliorée avec la mise en place de barrières cyclables sur les carrefours dangereux .

Les phases 2 et 3 sont en cours d'étude, et permettront la liaison avec le rond-point du stade.

# 2021

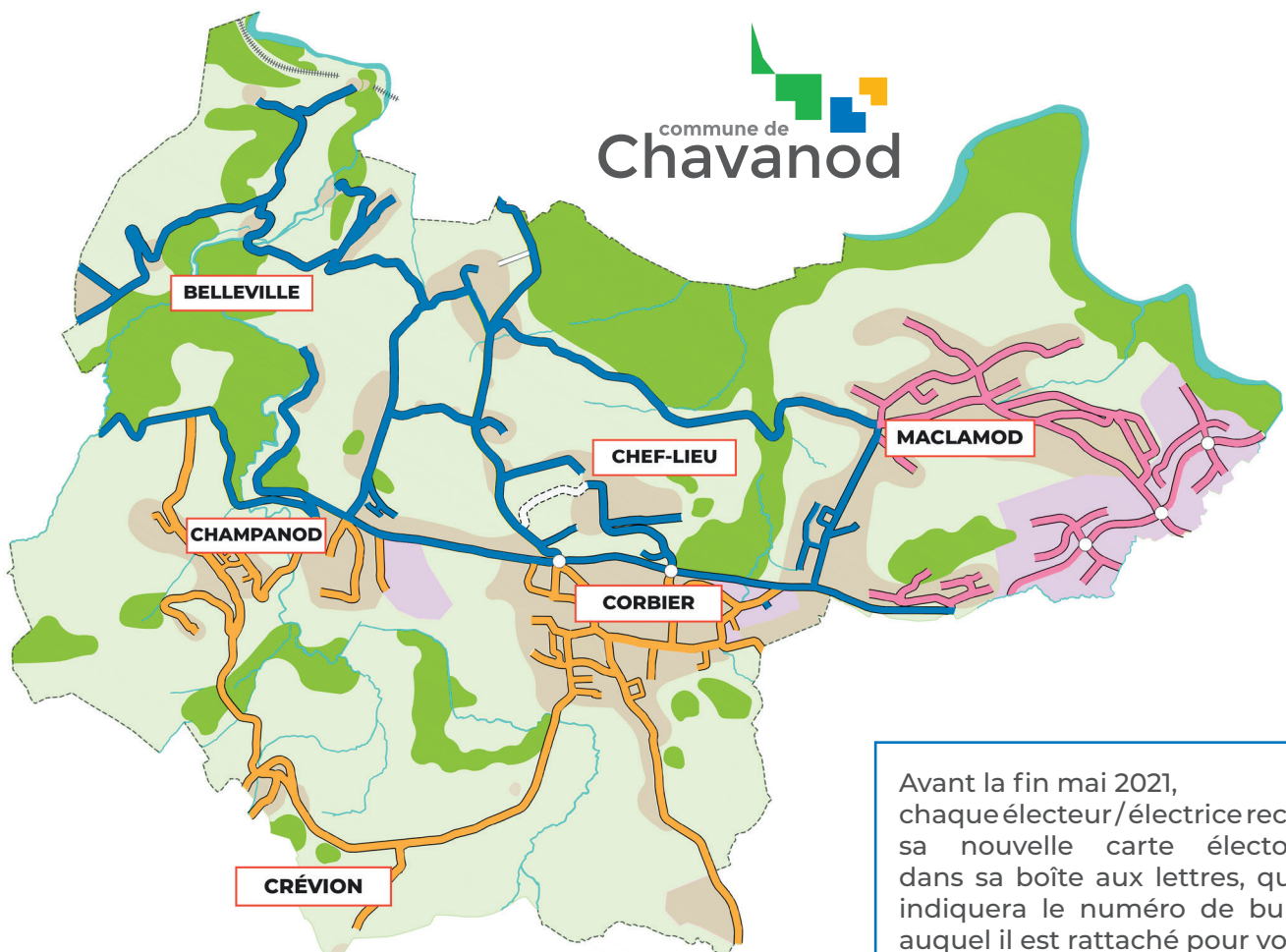
## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES & RÉGIONALES

Avec l'accroissement de la population de Chavanod, la Commune a été obligée de redécouper les secteurs de vote, qui passent désormais de 2 à 3 bureaux de vote.

>> **1<sup>ER</sup> BUREAU** : nouveau chef-lieu (Crêt d'Esty), les secteurs et villages de Belleville, du Bouchet, de Chavaroche, de Chez Dunand, de Chez Grillet, de Côte la Dame, des Côtes, route des Creuses, de la Croix, de l'Emélie, de l'Etang, des Golières, route de Maclamod, des Moulins, de Rampon, de la Thuillère.

>> **2<sup>ÈME</sup> BUREAU** : secteurs et villages du Mont, du Château, d'A Bovier, d'Eterzy, de l'Herbe, du Pré Long, de Charrionde.

>> **3<sup>ÈME</sup> BUREAU** : secteurs et villages des Chamoux, du Champ de l'Ale, de Champanod, de Chez Gueudet, de Corbier, du Crévion, de Champanod, de Forneyra, des Sézettes.



Avant la fin mai 2021, chaque électeur/électrice recevra sa nouvelle carte électorale, dans sa boîte aux lettres, qui lui indiquera le numéro de bureau auquel il est rattaché pour voter.

**...EN VUE DES ÉLECTIONS PROGRAMMÉES EN 2021...**

Cette année 2021 verra l'organisation simultanée des élections départementales (2 conseillers départementaux pour le canton de SEYNOD : un homme + une femme) et des élections régionales (listes de candidats pour siéger au Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes).

**RETENEZ DÈS À PRÉSENT LES DATES :**

Ces deux élections devraient avoir lieu en même temps (a priori) le **dimanche 13 juin 2021 (1er tour)** et le **dimanche suivant 20 juin 2021 (2nd tour si nécessaire)**.

**LES BUREAUX DE VOTE À CHAVANOD SERONT OUVERTS DE 8 HEURES À 18 HEURES SANS DISCONTINUER**

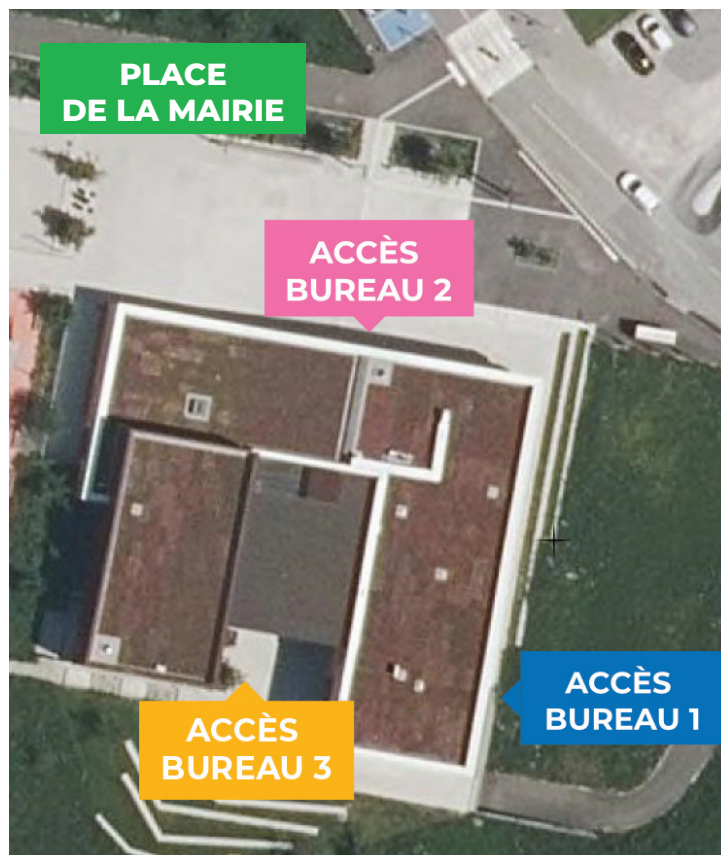
Compte tenu des travaux en cours à la Salle Polyvalente, les trois bureaux de vote seront exceptionnellement installés dans la salle du conseil municipal en mairie (bureau n°1) et dans le grand-hall de l'auditorium (bureaux n°2 et n°3), avec pour chacun une entrée indépendante.

**CHAQUE BUREAU DE VOTE SERA ORGANISÉ POUR PERMETTRE LE DÉROULEMENT DES DEUX SCRUTINS (DÉPARTEMENTAL ET RÉGIONAL)**

Si, aux jours du scrutin, l'état sanitaire lié au covid-19 l'exige toujours, l'accès au bureau de vote et le déroulement pratique des opérations électorales seront organisés pour apporter le maximum de sécurité sanitaire aux électeurs (gel hydro-alcoolique pour se désinfecter les mains, positionnement des isoïrs pour ne pas avoir à manipuler les rideaux, désinfection des stylos d'émargement, etc...).

Si vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur la liste électorale de CHAVANOD, vous avez jusqu'au vendredi 7 mai 2021 au plus tard (soit le 6ème vendredi avant le scrutin) pour déposer votre demande d'inscription :

- soit en vous présentant en Mairie munis d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile (avis d'imposition, facture d'eau, d'électricité, quittance d'assurance...),
- soit en ligne sur le site officiel de l'administration française : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/)



Les jeunes Français qui se sont fait recenser à 16 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales. Cependant, si vous avez déménagé entre temps, vous devez vous inscrire volontairement sur les listes électorales.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour venir voter, il est toujours possible de donner procuration. La démarche pour le faire a été assouplie et peut être réalisée pour partie directement en ligne (formulaire à remplir et télécharger sur le site « [service.public.fr](http://service.public.fr) » avant d'aller le faire authentifier par les gendarmes).

Enfin, la Commune recherche 20 à 25 électeurs volontaires et bénévoles pour aider à tenir les différents bureaux de vote, une partie de la journée du 13 juin et une partie de la journée du 20 juin 2021, selon les disponibilités de chacun.

**SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS,  
MERCİ DE VOUS FAIRE CONNAÎTRE  
EN MAIRIE AU PLUS VITE  
ET AVANT LE 31 MAI 2021**





## J'éco rénove mon logement



**Vous voulez réduire  
vos factures d'énergie ?  
Améliorer votre confort ?**

Suite au succès de l'opération «J'éco rénove ma copro», le Grand Anancy a décidé d'élargir le dispositif en accompagnant les ménages des 34 communes du territoire qui souhaitent améliorer leur logement ou leur copropriété.

Pour accompagner les copropriétés et les propriétaires de maison individuelle qui veulent réaliser des travaux d'amélioration énergétique de leur logement. Sont concernés les travaux d'isolation conduisant à réaliser au moins 25% d'économie d'énergie.

### DES AIDES DE PLUSIEURS NATURES :

- des conseils gratuits du projet à la réalisation des travaux
- des aides financières pour les travaux
- des aides individuelles complémentaires pour les ménages sous conditions de ressources

Ces aides sont cumulables avec celle de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), du Conseil Départemental, d'Action Logement, du Crédit d'Impôt pour la Transition Energétique ou les Certificats d'Economie d'Energie.

### COMMENT PROCÉDER ? A QUI S'ADRESSER ?

Le Grand Anancy a missionné l'opérateur SOLIHA pour accompagner les ménages et les copropriétés tout au long de leur projet.

Sur demande, et après un descriptif rapide du projet, SOLIHA se rendra sur place pour aider individuellement un particulier dans son projet ou présenter les aides collectives lors d'une réunion du conseil syndical ou de l'assemblée générale de copropriété.

SOLIHA  
Tél : 04 50 09 99 32 - [www.soliha.fr](http://www.soliha.fr)



Organisé par l'association Familles Rurales de Chavanod, le centre de loisirs «Les Marmousets» recherche un nouveau directeur.

Compte tenu, d'une part du contexte sanitaire actuel et des incertitudes sur les semaines à venir, et d'autre part, de la difficulté de recrutement d'un directeur, l'AFR est au regret de ne pas pouvoir ouvrir le centre de loisirs de Chavanod pour les prochaines vacances de printemps.

Conscients et désolés de la gêne que peut occasionner cette fermeture, ils présentent leurs excuses aux parents et enfants qui avaient prévu de les rejoindre.

Ils vous assurent de faire le maximum pour vous accueillir dès les vacances d'été, en espérant des conditions sanitaires plus favorables.

[www.afrchavanod.fr](http://www.afrchavanod.fr)



C'est le printemps !  
Si les jambes vous démangent, n'oubliez pas le magnifique

parcours de randonnée tracé depuis le parking municipal à côté de la salle de l'Etang. 8 km environ, avec un peu plus de 200 mètres de dénivelé, pour 3 heures de marche.

Depuis l'ancien chef-lieu, rejoignez la D116 et empruntez la route Côte la Dame pour rentrer dans la forêt. En suivant le balisage, le chemin se transforme en sentier qui descend puis remonte vers la cascade du Miracle.

Après quelques traversées de ruisseaux, vous rejoindrez et surplombez la rive gauche du Fier, au pied du château de Montrottier ; arrivés à Lovagny, vous pourrez admirer la Fontaine des Fées.

La remontée vers Chavanod se fait après Pontverre, en longeant d'abord les Gorges du Fier, puis, après la traversée du Ruisseau des Marais de l'Ale, la route de Belleville vous ramènera à votre point de départ.